

BORDEREAU DE VERSEMENT
DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023
A JOINDRE OBLIGATOIREEMENT À VOTRE RÈGLEMENT
CODE RNE : 9741051Z / SIRET: 199 741 059 00018

Raison sociale

N°SIRET

Adresse

Ville

Code Postal

Mme

M.

Nom du dirigeant

Prénom du dirigeant

Courrier électronique

Tel

Mme.

M.

Nom du contact taxe d'apprentissage

Prénom du contact taxe d'apprentissage

E- mail

Tel

Montant de la taxe d'apprentissage versé au lycée Paul Moreau

Mode de paiement au choix:

Paiement par chèque

Je joins un chèque libellé à l'ordre de Agent comptable du lycée Paul Moreau

N° du chèque

Nom de la banque

OU

Paiement par virement

J'effectue un virement bancaire sur le compte du Lycée Paul Moreau :

Banque: DRFIP de Saint-Denis de La Réunion

IBAN: FR 76 1007 1074 0000 0010 0041 119

BIC : TRPUFRP1

en indiquant dans le libellé le nom de votre société + "TA 2023" ou "Taxe d'apprentissage 2023".

Fait à

Le

Signature et cachet de
l'entreprise

Bordereau à nous faire parvenir, complété, par mail à gestion.9741051Z@ac-reunion.fr ET par courrier dans le cas d'un paiement par chèque à :

Lycée Paul Moreau - Service gestion, 51 chemin Bras-Panon – BP 517 - 97412 Bras-Panon

À réception du versement, un reçu fiscal indiquant le montant et la date de votre paiement vous sera adressé.

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien.

Vos contacts taxe d'apprentissage du lycée Paul Moreau:

Cathy MARCELLIN:Cathy.Marcellin@ac-reunion.fr
Severine PIOUT:Severine.Piout@ac-reunion.fr